

**Avis public de la révision de la liste référendaire concernant le règlement numéro U-2434 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300 de façon à permettre la sous-classe d'usage « P2-02-02 – École primaire » ainsi que ses dispositions spécifiques dans la zone P 10-50**

Municipalité  
Mirabel

Scrutin du  
2021 | 05 | 16  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par Suzanne Mireault, greffière, que la liste référendaire, a été déposée au bureau de la municipalité.

⇒ **Elle fera maintenant l'objet d'une révision.**

Peut être inscrite sur la liste référendaire toute personne physique qui, le 1<sup>er</sup> mars 2021 :

- est domiciliée dans le secteur concerné, et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- est majeure le jour du scrutin le **16 mai 2021**;
- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Peut également être inscrite sur la liste référendaire toute personne physique ou morale<sup>1</sup> qui est, depuis au moins douze mois le 1<sup>er</sup> mars 2021, soit :

- ❖ **propriétaire unique d'un immeuble** dans le secteur concerné, à la condition de ne pas être domiciliée dans le secteur concerné et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste référendaire;
- ❖ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** dans le secteur concerné à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble dans le secteur concerné et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste référendaire;

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné ayant la valeur foncière ou locative la plus élevée.

- ❖ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** dans le secteur concerné à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter du secteur concerné, le 1<sup>er</sup> mars 2021;

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné, le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée dans le secteur concerné, le demandeur doit indiquer sur le formulaire, l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit joindre une copie de **deux documents** dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

<sup>1</sup> La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Les demandes d'inscription, de radiation ou de correction doivent être adressées par écrit à la commission de révision du 14 avril au 19 avril 2021 inclusivement, la commission siégeant à huis clos en raison du contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement.

L'adresse pour faire parvenir une demande écrite est :

Courrier : Ville de Mirabel  
Commission de révision  
Scrutin référendaire Règlement U-2434  
14111, rue Saint-Jean  
Mirabel (Québec) J7J 1Y3  
Courriel : [greffe@mirabel.ca](mailto:greffe@mirabel.ca)

À cet effet, des formulaires sont disponibles au Service du greffe. Nous vous invitons à communiquer avec nous pour les obtenir. Nous pourrions vous accompagner pour cibler le formulaire vous convenant et vous accompagner pour le compléter. Les formulaires sont aussi disponibles sur le site internet de la Ville ([mirabel.ca](http://mirabel.ca)), sous l'onglet Ville, à la page Vie démocratique, section Avis publics.

### **Croquis du secteur concerné**



Donné à Mirabel, ce 14 avril 2021

Suzanne Mireault, greffière

Greffière - Me Suzanne Mireault  
Tél. : 450-475-2017  
Courriel : [greffe@mirabel.ca](mailto:greffe@mirabel.ca)

Greffier adjoint – Me Nicolas Bucci  
Tél. : 450-475-2008, poste 4265  
Courriel : [greffe@mirabel.ca](mailto:greffe@mirabel.ca)